

AIDBU, CBB, DBB, ... : appropriation et usurpation d'une identité partagée !

@rib News, 15/02/2013 La diaspora burundaise de Belgique : quelle identité ? Par Protais Nisubire Dans son mot de remerciement publié sur le site ARIB ce jeudi 14 février 2013, Gervais NZIKORURIHO, secrétaire général de l'organisation, Diaspora Burundaise de Belgique (DBB), rapporte que les intervenants à la journée de la diaspora burundaise de Belgique ont pu constater l'absence d'une définition spécifique de la diaspora burundaise : « À A la son compatriote Dieudonné HABARUGIRA, Mme Patricia NTARIMA a corroboré cette définition selon laquelle, et à défaut de définition spécifique, on va dire par extension que l'appellation « diaspora burundaise » fait référence aux personnes d'origine burundaise qui vivent à l'étranger et qui ont la volonté de contribuer au développement du Burundi. La diaspora burundaise, on le sait, est une réalité très complexe dans sa double dimension diachronique et synchronique. Sa définition historique, certes, varie selon les espaces où vivent, résident les Burundais. Aussi, après avoir compris l'esprit de cet extrait, je me suis senti interpellé. Mon propos n'a d'autre visée que d'appuyer de Patricia et de Dieudonné, et précisément, de définir et de clarifier le concept de diaspora burundaise de Belgique, dans le strict respect de la hiérarchie des normes dont fait état la note infrapaginale de l'article. De prime abord, je voudrais souligner la nécessité, pour toute organisation de la diaspora burundaise de Belgique, d'éviter les formes de distorsions de sens ou de perceptions sélectives qui, teintées de narcissisme et basées sur une interprétation tendancieuse, individuelle et personnalisée, constituent une source d'appropriation et d'usurpation d'une identité. Autrement dit, ni l'Action Internationale de la Diaspora Burundaise de Belgique (AIDBU-Belgique), ni la Diaspora Burundaise de Belgique (DBB), ni la Communauté Burundaise de Belgique (CBB), aucune de ces associations ne peut prétendre tenir le monopole de la représentation identitaire. L'histoire de la diaspora burundaise en Belgique est en effet très complexe. Aussi, ma démarche, résolument synchronique et prospective, ne privilégie une quelconque organisation comme objet d'analyse. De quelle identité voudrais-je donc parler ? J'embrasse, dans le titre de mon propos l'ensemble de tous les Burundais de Belgique, engagés ou désengagés. Au fait, sont-ils des individus de communauté des autres de diaspora communautaire ? Constituent-ils une diaspora hybride ? Mes réponses à ces questions peuvent aider également à nuancer les concepts de communauté et de diaspora, rigis, à mon avis, par un lien de réciprocité, même par une logique de dérivation. 1. Le Burundais de Belgique est-il un individu de communauté ? Le Burundais de Belgique est, dans une très moindre mesure, un individu de communauté. Concrètement, qu'est-ce à dire ? Dans l'ensemble de certains Burundais de Belgique, seul existe vraiment et de manière absolue, le Burundi, pays vers lequel ils sont tous orientés. En revanche, pour eux, la Belgique figure un lieu d'accueil provisoire, sans cesse perçue comme un espace de passage, et non d'investissement personnel ou d'une véritable reterritorialisation. Ces Burundais, très minoritaires, disposent d'un ancrage familial, social, citoyen et institutionnel très fort avec la terre natale, un lien primaire et chaud, somme toute incompatible avec toute démarche d'intégration, de naturalisation et de reterritorialisation. 2. Le Burundais de Belgique est-il un autre de diaspora communautaire ? Bon nombre de conceptualisations politiques et sociologiques affirment que le concept de diaspora n'a de sens heuristique précis et profond, que si on ne lui applique aucune des acceptions de formes provisoires, instables ou précaires de migration. Ces approches se fondent essentiellement sur les rapports que le migrant entretient avec les lieux d'accueil et les territoires d'installation. Les Burundais de Belgique, dans cette perspective, se définissent, par excellence, comme des autres de la diaspora communautaire. D'aucuns portent encore les traces d'une dispersion collective et forcée, qui a entraîné, pour eux, la déperdition de propriété, la privation de biens et l'apatridie. D'autres sont le fruit de la mondialisation de flux migratoires normaux marquée par de nouvelles mobilités ou identités, de nouveaux enjeux et besoins. Il est clair que tous ne sont pas des victimes historiques de la déterritorialisation et de la persécution politique. A la déterritorialisation succède la reterritorialisation. Ainsi, ces Burundais de diaspora communautaire arrivent à disposer d'une existence propre et à s'enraciner dans une forte culture belge, à travers laquelle ils créent et développent de nombreux réseaux scientifique, technique, associatif, politique, social, culturel et religieux. Cette reterritorialisation est donc un processus de réinstallation, de réinsertion, qui permet à la diaspora de recréer, remodeler et développer une parcelle de vie. On n'est pas à tonnerre, qu'à ce propos, Anvers, Liège, Namur et d'autres villes jouent le rôle d'une sorte d'avant-gardisme doté de facettes multiformes, à la fois spontanée, dynamique, péculante, théorique, pratique et expérimentale. En outre, comme le montrent les photos de la journée de la DBB et de la soirée de l'AIDBU-Belgique, très riches en couleur, cette diaspora communautaire, pour affirmer son identité, entend exercer sur l'opinion une puissance positive, immédiate, aussi rapide que pérenne, cultivée sa mémoire et répandre ses idées, notamment via la toile. En fin de compte, le décor de la journée et de la soirée de convivialité auront montré que la diaspora burundaise de Belgique, dans sa dimension communautaire, s'intègre et se reterritorialise, tout en conservant une conscience, une mémoire, une histoire, une identité forte du Burundi, de sa société, de sa culture et de la langue maternelle. 3. Vers une diaspora hybride Le monde change. L'esprit communautariste se mue en diaspora. La diaspora burundaise aussi se soumet à la loi du changement. Ainsi, à cette conception de la diaspora communautaire, qui relève de la reterritorialisation et, de manière plus dominante, de la logique de la filiation, de l'héritage coutumier, de la tradition et du conservatisme, s'opposera celle d'une diaspora plus jeune, souple, ouverte, mondialisée, moins marquée par les déterminismes ethnique, religieux, régional et politique, et qui se caractérisera davantage par le métissage et la dissémination. La ligne du temps en fournira la courbe de développement. Les Burundais de Belgique, en définitive, constituent ce qu'on peut appeler, de manière générale, diaspora communautaire. Il est intéressant, après avoir défini cette identité, de voir comment la diaspora s'assume, sa structure et s'organise pour participer au développement du Burundi. Se pose ainsi une autre grande question, celle d'un immense chantier ouvert qui, certainement, fera couler beaucoup d'encre, aussi longtemps que les valeurs universelles d'unité et de cohésion resteront foulées au pied. Protais NISUBIRE